



## ELABORATION DU SAGE HERS-MORT – GIROU

### REUNION DES COMMISSIONS GEOGRAPHIQUES COMMISSION MARCAISSONNE-SAUNE-SEILLONNE-SAUSSE JEUDI 25 AVRIL 2013 A LANTA

Etaient présents : Cf. liste jointe en annexe

#### Introduction de la réunion

M. Mengaud (Maire de Lanta, représentant la commune à la CLE) accueille les participants. Il évoque l'importance des apports en eau de la Montagne Noire pour la vie des habitants et l'économie du bassin de l'Hers.

G. Hébrard (Conseiller général, représentant le Conseil Général de la Haute Garonne à la CLE, Président de la CLE) rappelle que les enjeux de l'eau dans le bassin de l'Hers sont bien connus des élus et des gestionnaires. L'alimentation par les eaux de la Montagne Noire a apporté des bénéfices majeurs, mais des efforts importants restent à faire pour restaurer l'eau des rivières. Le SAGE est l'occasion de mobiliser l'ensemble des acteurs autour du projet. Le Conseil Général de la Haute Garonne soutient cette démarche depuis l'origine, en cohérence avec sa politique de soutien aux projets des collectivités dans le domaine de l'eau.

A. Insa (Président du Syndicat de l'Hers, représentant le SMBVH à la CLE) rappelle l'implication du SMBVH dans ce projet, au moment de la phase d'émergence puis dans l'élaboration en assurant la maîtrise d'ouvrage des études et de l'animation.

D. Deleuze (Conseillère municipale, représentant la commune de St Orens à la CLE) introduit la réunion. La démarche du SAGE s'inscrit dans la logique des textes européens et nationaux dans le domaine de l'eau. L'originalité de la démarche réside dans l'échelle d'approche, qui est celle du bassin versant. Le SAGE doit contribuer à replacer la question de l'eau au centre des réflexions en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire. Les commissions géographiques ont pour but de recueillir les connaissances et les attentes des acteurs de terrain pour établir l'état des lieux du SAGE.

S. Macé (animateur du SAGE Hers-Mort – Girou) présente l'outil de gestion SAGE et la procédure d'élaboration engagée sur le bassin Hers-Mort – Girou.

J. De La Rocque et M. Renoullin (bureau d'études CEREG Massif Central) présentent l'état des lieux du SAGE. Cet état des lieux est toujours en cours d'élaboration et certaines données n'ont pas encore été collectées. Néanmoins, la présentation couvre l'ensemble des sujets concernant le bassin et doit permettre d'engager le débat avec les participants.

## Débats

### Les zones humides

La rectification des cours d'eau a donné un nouveau tracé qui est parfois décalé par rapport aux points bas des vallées. Ces zones peuvent constituer des zones humides qu'il faut identifier car elles peuvent présenter un intérêt pour la rétention des eaux de crues et la biodiversité.

Les zones humides du bassin de l'Hers sont pour la plupart de petites dimensions (mares). Le Conseil Général de la Haute Garonne a engagé un inventaire des zones humides sur le département. Les informations sur le bassin de l'Hers contribueront à l'état des lieux du SAGE.

De nombreuses zones humides ont disparu avec les remembrements. Il faut chercher à préserver celles qui restent. Des actions de restauration de ces zones sont engagées sur le bassin par différents acteurs. Le SMBVH s'implique dans ces actions avec le soutien de l'Agence de l'Eau. Il est possible d'engager des actions publiques sur des sites privés, dans le cadre de déclaration d'intérêt général.

Depuis plusieurs années, l'Agence de l'Eau soutient les actions des syndicats de rivière dans la restauration des milieux aquatiques et des zones humides, en parallèle de l'entretien de la végétation des berges.

### Les plans d'eau

Le SAGE doit être une démarche tournée vers l'avenir, en tenant compte du changement climatique (cf. étude "Garonne 2050" sur le changement climatique réalisée par l'Agence de l'Eau). Il existe un enjeu quantitatif fort sur le bassin de l'Hers. Dans ce contexte, la création de nouvelles réserves qui stockent les eaux en hiver pour les utiliser en été est une option qu'il faut envisager. Il s'agit de répondre aux besoins économiques et à ceux de la population qui augmente.

Un inventaire des sites pouvant accueillir de nouvelles réserves d'eau a été réalisé en Haute Garonne et à l'échelle du bassin Adour-Garonne.

La création de ressources est à envisager parmi un ensemble de mesures. Les actions qui favorisent l'infiltration des eaux de pluie et la recharge des nappes seront déterminantes dans le contexte d'un climat futur plus méditerranéen et à la pluviométrie plus contrastée. Il faut également poursuivre les efforts en matière d'économie d'eau.

La création de nouveaux plans d'eau est un sujet polémique, que l'on oppose souvent aux économies d'eau. Il faudrait chiffrer les gains potentiels que peuvent apporter les économies d'eau afin de s'accorder sur les volumes de réserves à créer.

L'Agence de l'Eau mène des études sur ce sujet, qui est commun à l'ensemble du bassin Adour-Garonne. Sur l'industrie et l'eau potable, les gains potentiels sont peu importants. Sur l'agriculture, plusieurs pistes existent : nouveaux assolements, conduite plus fine de l'irrigation, création de réserves. Ce sujet très important ne doit pas être traité de manière polémique. Il faut avoir conscience que la création de réservoirs d'eau est une procédure qui s'étale souvent sur 10 ans. La création de micro-retenues est plus rapide à engager. Les plans d'eau permettent de

disposer d'une ressource en période d'étiage, mais ils ont une influence sur l'hydrologie : leur phase de remplissage réduit l'écoulement en aval et le remplissage des nappes. Cet élément est à prendre en compte dans une stratégie de gestion quantitative à l'échelle du bassin.

L'influence des plans d'eau sur la qualité est aussi à prendre en compte.

Les pratiques agricoles ont déjà évolué pour prendre en compte ces contraintes. Les surfaces irriguées ont tendance à diminuer au profit des cultures céréalières en sec.

De nombreux plans d'eau existent sur le bassin, dont un grand nombre ne sont pas répertoriés par l'Agence de l'Eau ou les DDT. Il doit être possible d'optimiser leur gestion pour répondre aux besoins futurs. Pour cela, il est nécessaire de connaître leur mode d'alimentation, les volumes stockés, les modalités d'exploitation actuelle, etc.

On constate d'ores et déjà que les comportements évoluent. Les syndicats d'eau potable enregistrent de nouveaux adhérents mais les volumes distribués restent stables. Cela indique que les ménages sont plus économes qu'avant.

Des actions mineures peuvent avoir des effets importants. A Préserville, l'inventaire des points d'eau (sources, fontaines) a conduit à définir des actions de préservation de ces sites, qui permettent au public de prendre conscience des enjeux sur la ressource.

Le bassin de l'Hers se distingue par le fait que la majorité de l'eau utilisée provient d'autres bassins. Le fait que l'agriculture en sec soit la plus répandue indique que les acteurs économiques ont intégré le fait que l'eau est rare sur ce bassin.

La plupart des plans d'eau ont une vocation agricole. La mise en œuvre de nouvelles modalités de gestion doit recueillir l'adhésion des exploitants qui les ont aménagés.

La conservation des champs d'expansion de crue est importante pour la prévention des risques mais aussi pour la réalimentation des nappes.

#### Les dépôts sauvages et les remblais

On observe des dépôts sauvages de remblais sur les bords des cours d'eau ou en zone inondable. Les communes sont souvent démunies devant ces pratiques. La réglementation existe pour contrôler et si besoin empêcher ces dépôts. Le règlement du SAGE peut définir des mesures, associées à une cartographie des zones sensibles, afin de limiter ces pratiques illicites.

Le SAGE peut contribuer à une prise de conscience de tous les gestionnaires et à encourager les municipalités à exercer leur pouvoir de police. Ces pratiques montrent la nécessité de renforcer les contrôles. Si les maires ont un rôle à jouer, la police de l'eau reste de la compétence de l'Etat.

Le Syndicat de l'Hers et les autres syndicats, par la présence qu'ils assurent sur le terrain avec l'entretien des cours d'eau, assurent un rôle de veille. Ils alertent régulièrement les services de la police de l'eau sur des dépôts sauvages ou des pollutions.

## Le statut des cours d'eau

Les modalités d'intervention sur les cours d'eau sont dépendantes de leur statut juridique. Les axes figurant en trait bleu continu sur les cartes IGN sont des cours d'eau. Mais certaines situations sur le terrain sont floues : a-t-on à faire à un ruisseau, un fossé, un fossé-mère ? Sur ce sujet, Toulouse-Métropole a engagé une étude pour préciser le statut des drains qui sillonnent son territoire.

L'urbanisation doit être conduite avec le souci de ne pas aggraver les risques. Il est important de développer les échanges entre le SAGE, les SCOT et les PLU.

## Le ruissellement

L'évolution des pratiques agricoles au cours des 40 dernières années a conduit à accélérer les écoulements et l'évacuation des eaux. Il faut chercher à restaurer des systèmes qui favorisent l'infiltration (haies, bandes enherbées).

L'urbanisation a conduit à buser de nombreux fossés, supprimant l'infiltration. Dans les zones urbaines, des actions sont également à engager. Les SCOT définissent des orientations dans ce sens.

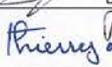
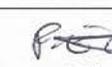
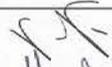
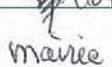
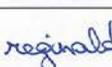
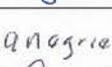
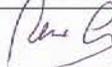
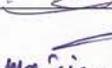
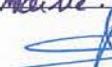
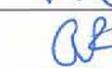
Les bassins d'orage se multiplient, il sera nécessaire de définir des modalités de gestion qui prennent en compte les enjeux hydrauliques mais aussi environnementaux.



ELABORATION DU SAGE HERS-MORT - GIROU

REUNION DE LA COMMISSION GEOGRAPHIQUE  
 MARCAISSONNE SAUNE SEILLONNE SAUSSE  
 JEUDI 25 AVRIL 2013 A LANTA

FEUILLE D'EMARGEMENT

| Nom Prénom        | Commune / Organisme                | Signature + e-mail   |
|-------------------|------------------------------------|--|
| Rousse Lois       | ST ORENS Nature Environnement      | <br>lois.rousse@gmail.com                |
| DUMOULIN Guy      | PIN-BALCON (Mairie)                | <br>guy.dumoulin@orange.fr               |
| DESTANG Thierry   | ONEMA - SD 31                      | <br>thierry.destang@onema.fr             |
| EHRO Francis      | Municipale<br>Conseiller Municipal |    |
| Rubik de PERIGNON | PNRSGRUVING                        | <br>rubik.pernon@orange.fr               |
| FONTES André      | Labalette                          | <br>fontes.mairie@gmail.com             |
| BOACOU M F        | Mauzeville                         | <br>Mairie de Mauzeville@orange.fr     |
| MEYALE Edith      | VALLESVILLES                       | <br>maire.vallesvilles@wanadoo.fr      |
| SARRALDE Réginald | DDT 31                             | <br>reginald.sarralde@haute-garonne.fr |
| NEGRIER Alain     | ST JEAN                            | <br>anegrier@mairie-saint-jean.fr      |
| GUILLOT René      | Château-François                   | <br>René Guillot                       |
| GRENIER Hélène    | BEAUPUY                            | <br>maire.beaupuy31@orange.fr          |
| Rudollet Clément  | Ormont                             |                                        |
| MENGAUD Marc      | Lanta                              | <br>maire.lanta@wanadoo.fr             |
| HERRARD Gilbert   | Urdine                             |                                        |
| DURAND René       | ST BATH                            |                                        |
| COUS Remy         | SESSO                              |                                        |
| ESCOULA David     | SMEA 31                            |                                        |
| BÉNAZET Delphine  | SMEA 31                            |                                        |